

**COMPTE RENDU DU COMITE SYNDICAL  
SÉANCE DU LUNDI 14 DÉCEMBRE 2020**

L'an deux mil vingt, le lundi 14 décembre, à 18 heures, le Comité Syndical dûment convoqué s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Madame Virginie SENTUCQ.

Etaient présents :

Membres titulaires : M. Alexandre TRUPPA, M. Guillaume GIOT, Mme Coraline ROUBALLAY, Mme Stéphanie DAVID.

Membre titulaire excusé : M. Jean-Pierre GUEMON.

Secrétaire de séance : M. Alexandre TRUPPA.

Invitées : Mme Charlotte CHARPENTIER, Mme Cathy COSTA.

Invitée excusée : Mme Cassandra FOUCHARD.

**ORDRE DU JOUR :**

- Subventions sorties scolaires 2021
- Admission en non-valeur

<b>Adoption du compte-rendu de la séance du 20 juillet 2020</b>
---

La Présidente demande aux membres du Comité Syndical s'ils ont des observations à formuler sur le compte rendu de la séance du 20 juillet 2020 et demande de l'adopter.

Le compte rendu de la dernière séance est adopté à 5 voix pour.

**1) SORTIES SCOLAIRES 2021**

Les enseignantes exposent leur projet de sorties scolaires pour l'exercice 2021.

L'école élémentaire des Trois Merlettes propose une classe poney pour un coût total de 3300 €. Le Sivos participerait à hauteur de 150 € par élève. La coopérative scolaire contribuera également à cette sortie. Un sondage sera effectué en amont afin de connaître le nombre de participants.

L'école élémentaire des Carnutes propose un séjour à Londres pour un coût total hors transport Neung/Paris de 6400 €. Le transport Neung/Paris s'élèverait à la somme de 1 479 €. Le Sivos coopérera à hauteur de 190 € par élève. La coopérative scolaire participera également à ce séjour.

Il est rappelé que pour la précédente classe de neige, le Sivos avait assuré un financement à hauteur de 7 300 € pour 41 élèves.

Cette subvention était lissée sur une période de trois ans.

Mme Sentucq précise qu'elle souhaite rester sur une enveloppe budgétaire équivalente.

Les classes de Mme Queffelec et Mme Neille participeront aux Petites Randos. Il s'agit d'un séjour de trois jours de randonnées pédestres avec visites de sites et rencontres avec d'autres écoles. La subvention accordée par le Sivos s'élèvera à 25 € par élève.

A ce jour, l'école maternelle des Castors n'a pas fait connaître de projet de sortie scolaire pour 2021.

Le Sivos accordera une subvention à hauteur de 18 € par élève pour les classes de Mme Fouchard et Mme Tomic.

<b>SUBVENTIONS SORTIES SCOLAIRES 2021</b>
---

**ECOLE ELEMENTAIRE DES TROIS MERLETTES :**

**CLASSE DE MME COSTA – CE2-CM1 :**

Sortie classe poney du 7 au 12/06/2021 à Crocq (Creuse)  
22 élèves x 150 € = **3 300 €**

**ECOLE ELEMENTAIRE DES CARNUTES :**

**CLASSE DE MME QUEFFELEC CP – CE1 :**

Sortie Petites Randos  
22 élèves x 25 € = **550 €**

**CLASSE DE MME NEILLE CE1-CE2 :**

Sortie Petites Randos  
22 élèves x 25 € = **550 €**

**CLASSE DE MME CHARPENTIER CM2 :**

Voyage à Londres  
16 élèves x 190 € = **3 040 €**

**TOTAL ECOLES ELEMENTAIRES : 7 440 €**

**ECOLE MATERNELLE DES CASTORS :**

**CLASSE DE MME TOMIC – PS -MS :**

22 élèves x 18 € = **396 €**

**CLASSE DE MME FOUCHARD – MS-GS :**

22 élèves x 18 € = **396 €**

Après en avoir délibéré, le comité syndical vote à l'unanimité des membres présents.

**2) ADMISSION EN NON-VALEUR 2012**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L2121-17 et L2121-29,

Vu la demande d'admission en non-valeur du Comptable Public dressée sur l'état des produits irrécouvrables en date du 9 juillet 2020,

Le Comité Syndical décide d'admettre en non-valeur les produits pour un montant de 14,95 € pour l'année 2012 sur le budget du Sivos se décomposant comme suit :

Année de référence	Total
2012	14,95 €
<b>TOTAL</b>	<b>14,95 €</b>

Dit que cette dépense sera imputée à la nature 6541 du budget 2020 du Sivos.

Après en avoir délibéré, le comité syndical vote à l'unanimité des membres présents.

### INFORMATIONS :

- Mme Virginie Sentucq a étudié une solution pour une restauration scolaire en partenariat avec le collège Louis Pergaud mais le Conseil Départemental a émis un avis défavorable. Ce dispositif entraînerait trop de contraintes sanitaires.
- Le contrat de prestations de livraison de repas en liaison froide avec la Société du Grain d'Or arrivera à expiration en 2021. Ce marché public avait été réalisé sur deux ans à la demande du prestataire. Il faudra envisager de relancer un nouvel appel d'offres courant avril 2021. Cette société donne satisfaction et les enfants se plaignent beaucoup moins qu'auparavant.
- La convention de mise à disposition auprès de l'Association Familles Rurales a été réceptionnée ce jour. Mme Sentucq remercie les cinq bénévoles pour leur implication dans le fonctionnement de la restauration scolaire à La Ferté Beauharnais. La situation sera à revoir après les fêtes et selon le nouveau protocole sanitaire. Mme Costa précise qu'elle fera un message aux parents d'élèves suite aux problèmes rencontrés durant le temps de pause méridienne.
- Mme Sentucq informe les membres du Sivos que Mme Christine Boursain reprendra ses fonctions à mi-temps thérapeutique à la rentrée du 4 janvier 2021. Monsieur Sébastien Manchet sera recruté comme titulaire à la restauration scolaire à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2021. C'est un agent serviable et efficace.

### QUESTIONS DIVERSES :

- Les prévisions budgétaires d'investissement de l'école élémentaire des Carnutes ont été reçues. Un devis concerne le renouvellement du mobilier de la classe de Mme Queffelec pour un montant de 5 709,60 € TTC. Mme Neille souhaite une nouvelle bibliothèque mais aucun devis n'a été réceptionné. Mme Charpentier demande une structure de jeux pour un montant de 6 183,60 € TTC.

Ces demandes seront étudiées et hiérarchisées lors du vote du prochain budget primitif du Sivos.

L'ensemble des éléments doivent parvenir au secrétariat du Sivos en mairie d'ici fin janvier 2021.

- Le dossier de demande de subvention dans le cadre du Label Ecoles Numériques 2020 n'est pas parvenu en mairie pour signature. Monsieur Giot s'en étonne et demande d'évoquer le sujet avec l'école maternelle. Mme Costa répond qu'elle enverra un mail auprès de l'inspection académique afin de connaître l'avancée de ce dossier.
- Mme Charpentier demande si la collectivité a reçu des candidatures concernant l'intervenant sportif. Il lui est répondu par la négative. Mme Sentucq doit lui confirmer le nombre d'heures allouées à un intervenant multisports sur une année. Le Sivos autorise l'école à en rechercher un.
- Le panneau d'affichage a été installé à l'école élémentaire des Trois Merlettes.

La séance est levée à 18h54.